

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

portant sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 250 KWc sur la commune de Coustouge aux lieux-dits « Poursan, Cabane Vieille et Serro d'Alc Bosc » déposée par la société « HEXAGONE ENERGIE CST »

Par arrêté préfectoral du 31 octobre 2023 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du mercredi 29 novembre 2023 au vendredi 29 décembre 2023 inclus.

Caractéristiques principales du projet :

Le projet situé sur la commune de Coustouge porte sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol aux lieux-dits « Poursan, Cabane Vieille et Serro d'Alc Bosc » sur des terrains communaux en zone de garrigues.

La surface clôturée est de 36,1 ha pour une puissance de 40 MWc. Les panneaux fixes sont orientés à 10° et de 1,68m de hauteur.

Le site comprenant en outre 16 bâtiments techniques pour une surface de plancher totalisant 323 m², des pistes sur 13,6 km et 3 citernes de 120m³.

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.424-2 du code de l'urbanisme.

M. Gérard BISCAN, urbaniste au ministère de l'Équipement, en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Patrick TARDIEU, fonctionnaire territorial est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision du 10 octobre 2023 de M. le président du tribunal administratif de Montpellier.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et la lettre de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Coustouge, siège de l'enquête – 3 rue de la Mairie – 11 220 Coustouge aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-coustouge/>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>
- gratuitement sur un poste informatique, à la mairie de Coustouge aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la mairie de Coustouge.
- sur le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-coustouge/>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Coustouge – 3 rue de la Mairie – 11 220 Coustouge à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrale photovoltaïque de Coustouge aux lieux-dits « Poursan, Cabane Vieille et Serro d'Alc Bosc »).

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous format papier, tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : parc-solaire-coustouge@democratie-active.fr

Les communes concernées sont :

- Coustouge, Fontjoncouse, Jonquières, Thézan des Corbières et Saint Laurent de la Cabrerisse

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Coustouge – 3 rue de la Mairie – 11 220 Coustouge ;

- mercredi 29 novembre 2023 de 09h à 12h,
- mercredi 13 décembre 2023 de 14h à 17h,
- vendredi 29 décembre 2023 de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Coustouge ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>

La société responsable du projet est « HEXAGONE ENERGIE CST » 4 rue Euler - 75008 PARIS. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à M. Gauthier FANONNEL, directeur de projets – tél. : 06 83 50 10 75 – @ : gauthier.fanonnel@investisun.com